

# Avis officiel

aux employé-e-s scientifiques de l'IREQ  
en vertu de la Loi sur l'équité salariale

**Comité conjoint  
d'équité salariale**

## **Affichage en vertu de la Loi sur l'équité salariale**

*La Loi sur l'équité salariale a pour objet de corriger les écarts salariaux dus à la discrimination systémique fondée sur le sexe à l'égard des personnes qui occupent des emplois dans des catégories d'emplois à prédominance féminine.*

La population des scientifiques a fait, conformément à la Loi, une demande pour établir un programme distinct d'équité salariale par le biais d'une lettre d'entente. Conformément à cette Loi, un comité conjoint a été formé.

La démarche d'équité salariale vise un maximum de quatre étapes:

### ***1<sup>er</sup> AFFICHAGE DES RÉSULTATS***

1. Procéder à l'identification des catégories d'emplois à prédominance féminine et des catégories d'emplois à prédominance masculine en utilisant les critères définis par la Loi.

***S'il y a des catégories d'emplois à prédominance féminine, poursuivre aux autres étapes.***

2. Définir la méthode d'évaluation et les outils.

### ***2<sup>e</sup> AFFICHAGE DES RÉSULTATS***

3. Procéder à l'évaluation des emplois à prédominance féminine et à prédominance masculine.
4. Calculer les écarts salariaux et procéder au paiement.

Conformément à l'article 75 de cette Loi, le comité d'équité salariale doit afficher, dans des endroits visibles et facilement accessibles aux salarié-e-s, les résultats des deux premières étapes de la démarche d'équité salariale.

***Tout salarié-e peut, par écrit, dans les 60 jours qui suivent cet affichage, demander des renseignements additionnels ou présenter ses observations au comité d'équité salariale.***

***Adresse: Comité conjoint d'équité salariale Syndicat professionnel des Scientifiques de l'IREQ  
A/S Rina Chevarie  
75 boul. René Lévesque ouest  
8<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
Courriel: RH\_equite\_salarial\_scientifiques@hydro.qc.ca***

## Catégories d'emplois à prédominance féminine ou masculine

Le comité d'équité salariale conjoint a procédé à l'identification des catégories d'emplois à prédominance féminine et des catégories d'emplois à prédominance masculine pour la population des scientifiques.

Le facteur utilisé par le comité d'équité salariale pour identifier la prédominance féminine est celui prévu par la Loi, soit **lorsque 60% des titulaires sont du même sexe.**

### Résultats:

- Aucun emploi à prédominance féminine;
- Tous les emplois sont à prédominance masculine;

Ci-annexée, la liste des catégories d'emplois pour la population scientifiques.

Compte tenu de ces résultats, et ce, conformément à la Loi, il n'y a pas lieu de poursuivre avec les autres étapes d'un programme d'équité salariale à moins que les recours exercés par les employé-e-s n'émettent des objections qui invalideraient les conclusions du comité.

Le comité, s'il y a lieu, après l'expiration des délais de recours du présent affichage, clôturera l'exercice par le biais d'une lettre d'entente.

**ÉQUITÉ SALARIALE**  
 Catégories d'emplois à prédominance féminine et/ou masculine  
 (Emplois assujettis au Syndicat Professionnel des Scientifiques de l'Ireq )

**Emplois à prédominance masculine**

<u>Classe/Niveau</u>	<u>Description du poste</u>	<u>% de femmes</u>
NIV. 1	Chargé(e) d'équipe	0%
NIV. 1	Chercheur(e)	13%
NIV. 1	Ingénieur(e)	27%
NIV. 1	Ingénieur (e) essais	20%
NIV. 2	Chargé(e) d'équipe	0%
NIV 2	Chercheur (e)	14%
NIV 2	Chercheur (e) chargé (e) de recherche équipement de poste	0%
NIV 2	Ingénieur (e)	7%
NIV 2	Ingénieur (e) chargé (e) études de systèmes de commande	0%
NIV 2	Ingénieur électrique	0%
NIV 2	Ingénieur essais	14%
NIV 3	Chargé (e) d'équipe	0%
NIV 3	Chercheur (e)	4%
NIV 3	Chercheur (e) chargé (e) câbles et accessoires de Distribution	0%
NIV 3	Chercheur (e) chargé (e) de béton	0%
NIV 3	Chercheur (e) chargé (e) d'isolation d'appareillage	0%
NIV 3	Chercheur (e) chargé (e) identification Et surveillance	0%
NIV 3	Chercheur (e) chargé (e) planification Exploitation Transport	0%
NIV 3	Chercheur (e) chargé (e) soudage procédés annexes	0%
NIV 3	Ingénieur (e)	0%
NIV 3	Ingénieur (e) essais	0%
NIV 4	Chercheur (e)	0%
NIV 4	Chercheur (e) chargé (e) caractérisation et développement des matériaux	0%
NIV 4	Chercheur (e) chargé (e) comportement électrique du réseau	0%
NIV 4	Chercheur (e) chargé (e) mécanique de rupture et intégrité structurelle	0%
	Chercheur (e) chargé (e) mesures et instrumentation	0%